



ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE,
DANSE ET ART DRAMATIQUE
DE VILLEURBANNE

CURSUS

Département Art dramatique

3^e cycle renforcé / PPES Parcours préparatoire à
l'enseignement supérieur (en attente d'agrément)

En partenariat avec le Théâtre de l'Iris





3^e Cycle Renforcé / PPES (en attente d'agrément)

Le PPES se déroule sur 2 ans.

Le cursus 3^e cycle renforcé se déroule sur 3 ans.

Les 2 parcours permettent l'obtention du DET (Diplôme d'Études Théâtrales).

Acquisitions souhaitées	Moyens mis en œuvre	Mode de suivi et d'évaluation pour les 3CR/PPES (en attente d'agrément)
TECHNIQUE		
Confrontation des acquis avec les exigences professionnelles de l'acteur-trice	Cours collectifs : (exercices improvisation et interprétation) 11h hebdomadaires Travail en autonomie : 6h hebdomadaires	3CR/PPES : contrôle continu (assiduité, participation au travail collectif, maîtrise des techniques de l'acteur.trice, capacité à mener un processus de création...) DET : 50% contrôle continu / 50% évaluation par le jury terminal
Danse contemporaine	1h hebdomadaire	
Chant lyrique et Formation Musicale	2h hebdomadaires	
Taï Chi Chuan et Qi Kong	1h hebdomadaire	
Théorique sur les pratiques de l'énergie et les fondements de Médecine Traditionnelle chinoise	1h hebdomadaire	
Littérature dramatique et histoire du Théâtre	1h hebdomadaire	
INVENTION		
Initiation à la mise en scène et à l'écriture Mise en œuvre et réalisation de projets	Cours collectifs stages et masterclass	3CR/PPES : contrôle continu (assiduité, participation au travail collectif, maîtrise des techniques de l'acteur.trice, capacité à mener un processus de création...) DET : 50% contrôle continu / 50% évaluation par le jury terminal
INTERPRETATION		
Travail régulier Stages avec des artistes invité·e·s	Cours collectifs et stages Master-class partenariat TNP Stage metteur-se en scène invité·e <i>Volume horaire minimum stages et masterclass : 110h / an (équivalent 2h hebdomadaires)</i>	3CR/PPES : contrôle continu (assiduité, participation au travail collectif, maîtrise des techniques de l'acteur.trice, capacité à mener un processus de création...) DET : 50% contrôle continu / 50% évaluation par le jury terminal



ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE,
DANSE ET ART DRAMATIQUE
DE VILLEURBANNE